

Département de la Manche
Arrondissement de Saint-Lô
Canton de Pont-Hébert

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
03 septembre 2024
Date d'Affichage
17 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix septembre à vingt heures trente,
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Jean-Marc VARIN,
Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick PLANTEGENEST, Pauline
BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC,
Yohann GARREAU, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER,
Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Mme Annick PLANTEGENEST remplit les fonctions de secrétaire.

Etait absente excusée et représentée : Mme Fabienne LENOËL qui donne pouvoir à
Mme Laëtitia DUBOSCQ.

**OBJET : DÉLIBÉRATION 2024 - N°09/04 : EGLISE : RESTAURATION DES
MENUISERIES ANCIENNES DE LA SACRISTIE**

Madame le Maire rappelle qu'une subvention au titre de la DETR a été accordée à la
commune de St Clair sur l'Elle pour un montant de 5 365 € pour remplacer les
menuiseries de la sacristie de l'église.

Pour obtenir la subvention, il est demandé de ne pas remplacer les menuiseries par du
PVC mais par des menuiseries en bois.

Un devis a été demandé à l'entreprise OPTION BOIS de Pont-Hébert, spécialisée
dans les menuiseries du patrimoine. Les fenêtres seront restaurées à l'identique.

Le devis s'élève à 20 585.00 € HT soit 24 342.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix POUR et 1 abstention (S.
ANFRAY) :

Accepte le devis de l'entreprise OPTION BOIS pour un montant de 20 585.00 € HT
soit 24 342.00 € TTC.

- Autorise Madame le Maire à signer le devis et tous documents afférents au dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Annick PLANTEGENEST	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 